

La sécurité des relations en ligne — Tableau de collecte de preuves



Ce tableau ne constitue pas un document juridique et ne contient aucun avis juridique, bien qu'il puisse être utilisé pour recueillir des éléments de preuve afin d'orienter des procédures judiciaires.

Vous pouvez utiliser ce tableau de collecte de preuves pour :

- valider vos expériences et vous aider à déceler des schémas d'abus afin de prendre les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité;
- donner aux intervenants une meilleure vue d'ensemble de la situation afin qu'ils puissent vous aider;
- recueillir des preuves détaillées et fiables pour signaler des abus à une plateforme en ligne ou engager une action en justice.

Date (date de l'incident ou à laquelle vous avez recueilli les preuves)	Ce qui s'est passé (indiquer le lieu et donner le plus de détails possible)	Preuves de l'incident (captures d'écran, signalements, personnes à qui vous en avez parlé, etc. indiquer où ces preuves sont stockées ou sauvegardées)	Qui a commis l'acte (nom, pseudonyme sur les réseaux sociaux, etc.)	Preuves que cette personne a commis l'acte (captures d'écran, notes, etc.)	Preuves à amasser et personnes qui les détiennent (témoins, documents, etc.)